

**SALAISE-SUR-SANNE** | L'entreprise Tredi devait les traiter à l'automne

# Ségolène Royal s'oppose aux déchets australiens

**H**ier soir, Ségolène Royal, ministre de l'Écologie et du Développement durable, semble avoir donné raison aux détracteurs de l'importation de déchets australiens demandée par la société Orica, implantée à Sydney. Ces déchets, de l'hexachlorobenzène (HCB), un polluant organique cancérigène interdit par la Communauté européenne depuis 1981, devaient être traités à l'automne par l'unité de Tredi de Salaise-sur-Sanne, sous couvert d'une autorisation de l'État.

Dans un communiqué, Ségolène Royal met en avant « le principe de précaution, compte-tenu des risques de pollution marine pendant le transport », et de l'extrême dangerosité de ces matériaux

pour les fonds marins. Même si elle admet que « les technologies de traitement françaises sont performantes » pour traiter ce genre de déchets toxiques, elle ajoute que « le transport de déchets dangereux en provenance des antipodes constitue une aberration écologique ». Elle évoque aussi « le principe de proximité, qui exige que les déchets soient traités à proximité de leur source de production ».

Les associations d'environnement avaient adressé, fin juin, un courrier à la ministre, accompagné d'une pétition de 12 000 signatures. Une pétition qui continue de circuler, et qui recueillait, mardi soir, 25 000 signatures.



Dans un communiqué, Ségolène Royal met en avant « le principe de précaution, compte-tenu des risques de pollution marine pendant le transport ». Photo: AFP/AGENCE FRANCE PRES